
Croissance économique et développement 1962-2012 : quel bilan ?

Ahmed BOUYACOUB*

Introduction

Les concepts de croissance et de développement sont au cœur de la science économique. Ils en ont constitué pendant longtemps les thématiques principales dans la recherche scientifique. Il en a découlé, à la fois, des modèles différents de la croissance et ceux du développement, plus orientés vers les pays en développement, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, avec des controverses célèbres au cours des années 1960 et 1970¹.

La croissance économique reste une préoccupation principale de toutes les économies et les chemins qui y mènent ne sont ni similaires ni transposables d'une économie à une autre². Les modèles de croissance sont nombreux et reposent sur des présupposés de l'économie néo-classique³. Les différences entre les modèles proposés tiennent le plus souvent à une variation de l'importance à accorder à l'un des facteurs de la croissance économique. La théorie économique recense plusieurs types

* Economiste, Université d'Oran, 31000, Algérie.

CREAD, Associé, Alger, 16000, Algérie.

¹ Comme le soulignait fortement Philippe Hugon (2002), « Les années d'après-guerre ont conduit à la construction de l'économie du développement. La pensée économique dominante anglo-saxonne était alors keynésienne ou classico-keynésienne (synthèse entre la macroéconomie keynésienne et la microéconomie néoclassique de Hicks, Hansen, Samuelson...) », in « La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ? », *Mondes en développement*, n° 150, p. 53-67.

² Asselain J.-Ch et Morisson. Ch. (2005), « Les origines de la croissance économique moderne : éducation et démographie en Angleterre (1650-1750) », *Histoire, économie & société*, n° 2, 24^{ème} année, p. 195-220.

³ Eggoh Jude, C. (2011), « Récents développements de la littérature sur la finance et la croissance économique », in *Mondes en développement*, n° 155, p. 141-150.

de déterminants de la croissance⁴ comme : l'investissement, la population, l'innovation, les ressources naturelles, la connaissance, l'environnement, etc.

D'une manière générale, la croissance économique est mesurée par la variation du produit intérieur brut (PIB), en volume, entre deux années successives. Pour mieux tenir compte de l'importance démographique d'un pays, et afin de faciliter des comparaisons internationales, c'est la croissance du PIB par habitant qui est le plus souvent retenue comme principal indicateur de croissance⁵.

Quant au développement⁶, dès le départ, ses théoriciens l'ont considéré comme une transformation qualitative des structures économiques, sociales, mentales et politiques qui permet une amélioration du niveau de vie des citoyens⁷. Mais comment y arriver et par quoi commencer dans un pays sous-développé ? Telle était la question centrale qui se posait au début des années 1960. Tous les modèles proposés insistaient sur la nécessité d'opérer de lourds investissements, dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la santé, du logement, et dans les infrastructures (accès à l'eau et à l'énergie, routes etc...). Le « cercle vicieux » du sous-développement⁸, mis en évidence par les économistes, à cette époque, signifiait que les besoins sont toujours immenses et les ressources rares. Comment, en effet, opérer des choix ? Qui doit le faire et au bénéfice de qui le faire ? De nombreuses controverses sur les modèles de développement ont alimenté revues et colloques spécialisés⁹.

Dans cette contribution, il ne s'agit pas d'interroger ces deux concepts à la lumière de l'expérience algérienne qui s'est étendue sur cinquante ans (1962-2012). En effet, dès l'indépendance du pays, c'est le concept de développement qui a prédominé dans les modèles retenus et les politiques économiques préconisées. La croissance économique était mise

⁴ Maillat, P., *La Croissance économique*, Paris, PUF, 1976.

⁵ Barro, R. (2000), *Les facteurs de la croissance économique*, Paris, Economica, 128 p. (Traduction de « Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study »).

⁶ Dunford, M. (2004), « Le développement économique en Europe depuis 1950 », in *L'Information géographique*, n° 4, Vol. 71, p. 68-99.

⁷ Perroux, F. (1966), « Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) », in *Revue Tiers-Monde*, Vol. 7, n° 26, p. 239-250.

⁸ Nurkse, R. (1968), *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, Paris, Cujas.

⁹ Hugon, P. (2010), « La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ? », in *Mondes en développement*, n° 150, p. 53-67.

entre parenthèses et n'a retrouvé ses lettres de noblesse que très tardivement après l'application du programme d'ajustement structurel (1994-1997). Ce qui était mis en valeur, au cours de la première période, c'est la réalisation physique des investissements menés dans les différents domaines et principalement l'industrie, l'agriculture, la santé, les routes, les villages, les écoles, l'eau, l'électricité, etc... Dans tous les discours officiels, il y avait toujours une liste renouvelée de réalisations dans ces domaines sans toutefois citer la croissance et encore moins son taux que même les économistes ne citaient pas, dans leurs analyses.

Notre recherche essaie de porter l'attention sur les caractéristiques de la croissance économique et ses limites (premier point) et celles du développement et sa portée (deuxième point) à partir de quelques indicateurs quantitatifs, de la période 1962-2012. Cette approche reposera, en outre, sur une démarche comparative qui permettra de mieux appréhender l'expérience algérienne de développement par rapport aux expériences d'autres pays comparables.

Ce travail a été mené à partir de calculs effectués sur des séries statistiques de l'ONS (1963-2012), de celles de la Banque d'Algérie (1963-2011), des séries de la Banque mondiale (1960-2011) et celles des Nations Unies (PNUD notamment 1970-2011). Les calculs et les analyses effectués nous ont permis de tirer un certain nombre de conclusions intéressantes et parfois contradictoires sur la croissance et le développement¹⁰.

1. Les principales caractéristiques de la croissance enregistrée

Nous retenons, comme nous l'avons souligné, la croissance du PIB par habitant comme indicateur principal de la croissance économique.

L'indicateur lui-même a fait l'objet d'un débat important¹¹, notamment en France, en 2009, et un rapport piloté par deux Prix Nobel d'économie relativise son importance et propose d'améliorer l'indicateur

¹⁰ Office National des Statistiques (ONS) (Annuaire statistiques annuels et Enquêtes publiées), les données de la Banque d'Algérie (Rapports annuels, Bulletins semestriels et Notes de conjonctures), les données de la Banque mondiale, WDI (1960-2012), les données relatives aux *Agrégats et Comptes Nationaux* de l'ONU 1970-2011 et, enfin, les *Rapports annuels* portant sur le Développement humain élaborés par le PNUD et principalement les Rapports 2010 et 2011.

¹¹ Clark, A.-E. et Senik, C. (2011), « La croissance du PIB rendra-t-elle les habitants des pays en développement plus heureux ? », in *Revue d'économie du développement*, 2, Vol. 25, p. 113-190.

représentatif de la production de la richesse d'un pays¹². Mais malgré ses limites, le PIB par habitant reste un indicateur significatif de la croissance économique et surtout très pratique, du fait de sa disponibilité. La mise en place de nouveaux indicateurs nécessite une véritable adaptation de l'appareil statistique des nations.

Sur cette base, quelles sont alors les caractéristiques de la croissance économique enregistrée sur toute la période étudiée (1962-2012) ?

On peut en identifier six principales :

- 1- une croissance relativement faible
- 2- une croissance modeste du PIB/habitant
- 3- une croissance très irrégulière (volatile) en trois périodes différentes
 - 4- une croissance très faible en comparaison internationale
 - 5- une croissance très insuffisante par rapport aux efforts fournis (investissement)
 - 6- sur les cinquante dernières années, une croissance très élevée par rapport à la période coloniale

1.1 À long terme, l'Algérie a enregistré un taux de croissance relativement faible

En effet, de 1964 à 2010, le PIB par habitant a connu un taux de croissance annuel moyen de :

- Algérie : + 1,40 %
- Tunisie : + 3,25 %
- Maroc : + 2,21 %
- Corée : + 5,63 %

Sur 46 ans, le taux annuel moyen enregistré par l'Algérie est relativement faible, si on le compare à ceux des pays voisins et à celui de la Corée du Sud, par exemple. Les calculs ont été menés à partir de 1964 pour éviter les années 1962 et 1963 marquées par un effondrement du PIB par habitant, dû, en partie, au départ précipité d'une bonne partie de la population européenne et l'arrêt d'un grand nombre d'activités économiques. En 1962, le PIB/habitant avait chuté de 33,15 % par rapport à celui de 1960. Pour retrouver le niveau de l'année 1960, il a fallu attendre l'année 1968.

¹² Stiglitz, J.-E., (Prix Nobel d'économie), (2010), « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », Paris, La Documentation française. Site : www.stiglitz-sen-fitoussi.fr.

1.2 À long terme, une croissance du PIB/habitant relativement modeste

De 1964 à 2011, le PIB /habitant a été multiplié par 1,93 en Algérie. Comparée à celles des autres pays, cette croissance peut être considérée comme relativement modeste. Le taux de croissance par habitant intègre, bien entendu, outre la croissance économique, la croissance démographique qui a été très importante. Même si le PIB global a été multiplié par presque six entre 1964 et 2011, cette croissance reste relativement plus faible que celles des pays voisins et encore davantage par rapport aux champions mondiaux de la croissance comme la Chine et la Corée du sud. La seule particularité de l'Algérie est que son taux de croissance démographique a été parmi les plus élevés au monde. Dans quelle mesure cette croissance exceptionnelle de la démographie a-t-elle eu un impact négatif sur la croissance économique ? Cette recherche reste à faire.

Tableau 1. Paramètres de 2011 par rapport à l'année 1964 (en nombre de fois).

	Algérie	Maroc	Tunisie	Egypte	Corée du sud	Chine
PIB/habitant	1,93	2,83	3,79	3,87	12,67	29,95
PIB global	5,95	7,13	8,94	10,33	22,67	57,65
Population	3,09	2,49	2,36	2,67	1,79	1,92

Source : calculs effectués par l'auteur à partir des *Données WDI, Banque mondiale 2013*.

1.3 Une croissance très irrégulière, voire volatile

Mais, si le taux de croissance à long terme a été relativement faible, il y a lieu de noter que l'analyse détaillée identifie trois grandes périodes différentes en matière de croissance.

- Une première période de forte croissance (1963-1985). Cette période se caractérise par un taux moyen élevé de croissance du PIB/habitant sur 22 années avec un taux de croissance annuel moyen de +2,68 %. On constatera que cette période économique de forte croissance regroupe plusieurs « périodes politiques ».

Une deuxième période de forte crise économique (1986-1994). Cette deuxième période a duré neuf ans et correspond à une véritable crise économique avec un taux négatif annuel moyen de -2.35 %. Cette crise a débuté avec la chute du prix du pétrole en 1986 entraînant une chute des revenus d'exportations, de presque 40% par rapport à l'année 1985.

Les exportations de marchandises ont évolué comme suit entre 1985 et 1990, en milliards de dollars.

1985	1986	1987	1988	1989	1990
12,84	7,83	8,23	7,81	9,57	12,93

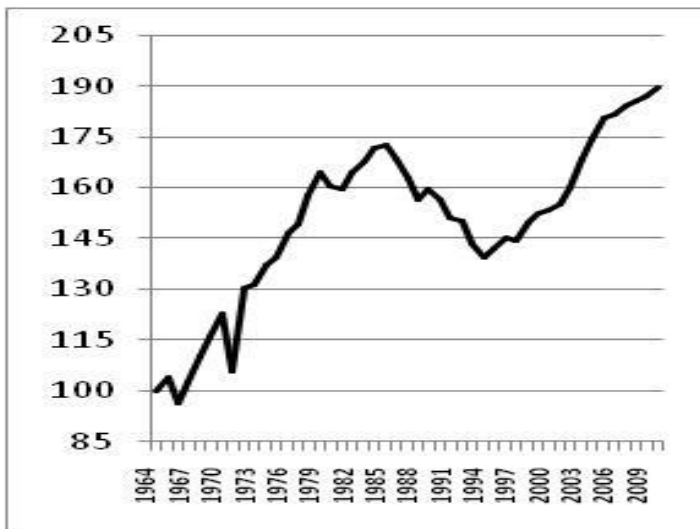
WDI, Banque mondiale, 2013.

Au cours de cette période, marquée par les événements d’octobre 1988 et des réformes institutionnelles et économiques lancées en 1989 et 1990, la réduction des ressources en devises de l’Etat a entraîné une difficulté majeure concernant le paiement annuel des échéances de la dette extérieure à partir de 1986. Toute la politique économique en a été fortement marquée et les réformes économiques se sont trouvées bloquées, car, à cette époque, le rééchelonnement de la dette extérieure et le passage par le Fonds monétaire international avaient été, par principe, rejetés par le pouvoir politique.

- Une troisième période de croissance molle (1995-2012) marquée par un taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant de + 1,95 %, malgré un volume important d’investissements injectés dans l’économie au cours de cette période.

Graphique 1 : Évolution du PIB par habitant (indice 100 en 1964)

(Élaboré par l’auteur à partir des données WDI, Banque mondiale, 2012).



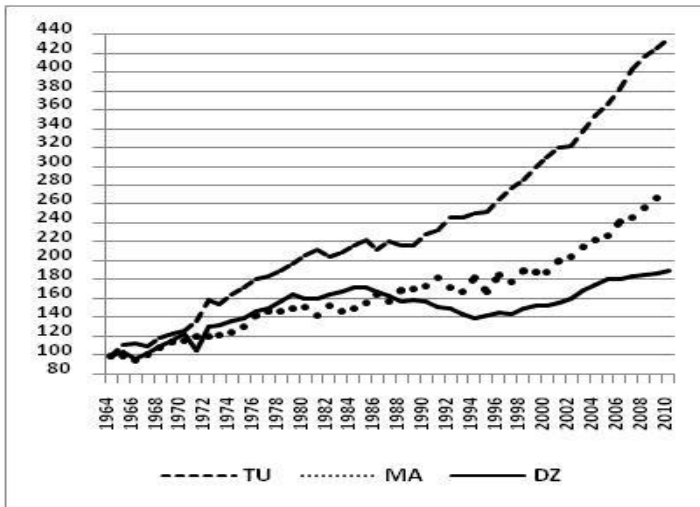
Nous constatons que la courbe d’évolution du PIB/habitant entre 1963 et 2012 ressemble à un grand N. Par ailleurs, cet indicateur semble présenter une forte sensibilité aux grands événements qui ont marqué le

pays. Pour ne caractériser que la première grande période, le premier retournement de la courbe s'est effectué en 1966, au lendemain du coup d'Etat effectué par le président Boumediene le 19 juin 1965, puisque l'année 1966 a été marquée par un taux négatif de croissance de -7,20 % du PIB/habitant. Le deuxième retournement important s'est effectué en 1971, année de la nationalisation des hydrocarbures, avec un taux négatif très élevé de -13.95 %. Le troisième retournement de la courbe s'est effectué en 1980, une année après le décès du président Boumediene, année marquée par un taux de croissance négatif de -2.45 % et ce malgré des recettes d'exportations exceptionnelles au cours de cette année, en augmentation de plus de 40 % par rapport à celles de 1979.

1.4 Une comparaison significative entre les pays du Maghreb

Nous avons déjà vu que la croissance enregistrée en Algérie sur la longue période étudiée est plus faible que celle qui a été enregistrée dans les pays voisins du Maghreb. Les courbes du PIB sont assez significatives de cette évolution différenciée. Il reste à en déterminer les causes.

Graphique 2 : Évolution de l'indice du PIB/habitant dans les pays du Maghreb

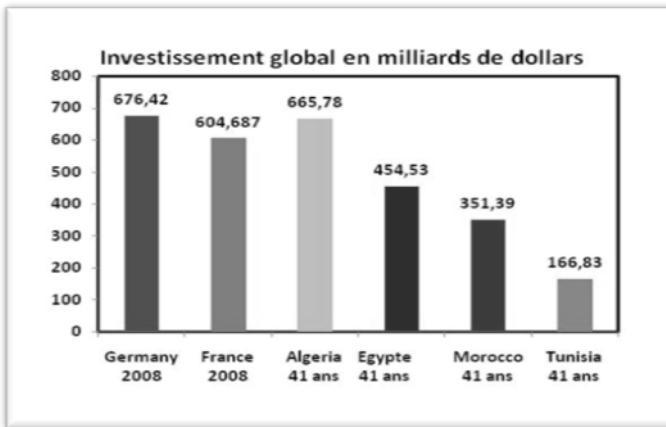


Elaboré par l'auteur à partir des données WDI, Banque mondiale, 2012.

1.5 Une croissance insuffisante par rapport aux investissements réalisés

La théorie économique admet que les investissements constituent le moteur principal de la croissance économique¹³. Les investissements sont entendus ici dans le sens de la comptabilité nationale. Il s'agit de l'accumulation brute des fonds fixes de la nation. Les investissements réalisés, au cours d'une année, recouvrent donc tous les investissements réalisés par l'ensemble des agents économiques à commencer par l'Etat, les entreprises publiques, les entreprises privées, les PME, les ménages et enfin, les entreprises étrangères (les investissements directs étrangers).

Graphique 3 : Volume des investissements entre 1970-2011



Construit à partir d'United Nations National Accounts Statistics, 2012.

Au cours de la période 1970-2011, l'Algérie a investi 665,78 milliards de dollars, alors que la Tunisie n'a investi que 166.83 milliards et le Maroc 351.39 milliards. L'Algérie a donc investi presque quatre fois plus que la Tunisie et 90 % de plus que le Maroc. Or, ces pays et les autres aussi, ont enregistré des taux de croissance nettement plus élevés que ceux de l'Algérie. On en déduit facilement que les efforts d'investissements assez particuliers de l'Algérie n'ont pas été accompagnés d'une croissance conséquente.

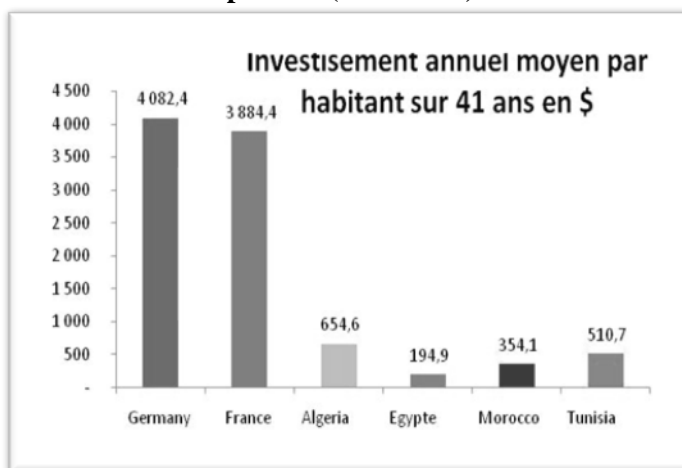
Ces données permettent aussi de relativiser les possibilités d'investissement d'un pays comme l'Algérie, toujours considéré comme un pays très riche. Les données indiquent que le volume investi par l'Algérie en 41 ans est bien inférieur à ce qu'un pays comme l'Allemagne

¹³ Villieu, P. (2007), *Macroéconomie : L'investissement*, Paris, La Découverte (2ème éd.).

a investi en 2008 (avant la crise économique) en une seule année, et il est à peine supérieur à ce que la France a également investi en 2008.

Pour une présentation rigoureuse de l'effort d'investissement, nous avons calculé le montant par tête d'habitant, sur toute la période 1970-2011. Il en ressort que l'Algérie a investi, par habitant, « seulement » 28 % de plus que la Tunisie et 85% de plus que le Maroc. L'Allemagne a investi 6,2 fois plus que l'Algérie par habitant pendant 41 ans pour un taux de croissance annuel moyen du PIB/habitant de + 1,93 % « seulement ». De ce point de vue, et compte tenu des caractéristiques de l'Algérie (grand territoire sous-équipé, besoins colossaux de la population), il est possible d'avancer l'hypothèse que la forte croissance n'était pas au rendez vous, parce qu'il fallait peut être un investissement plus élevé que ce qui a été réalisé ? Il s'agit là d'une hypothèse qui mérite une étude détaillée.

Graphique 4 : Investissement moyen par habitant au cours de la période (1970-2011)



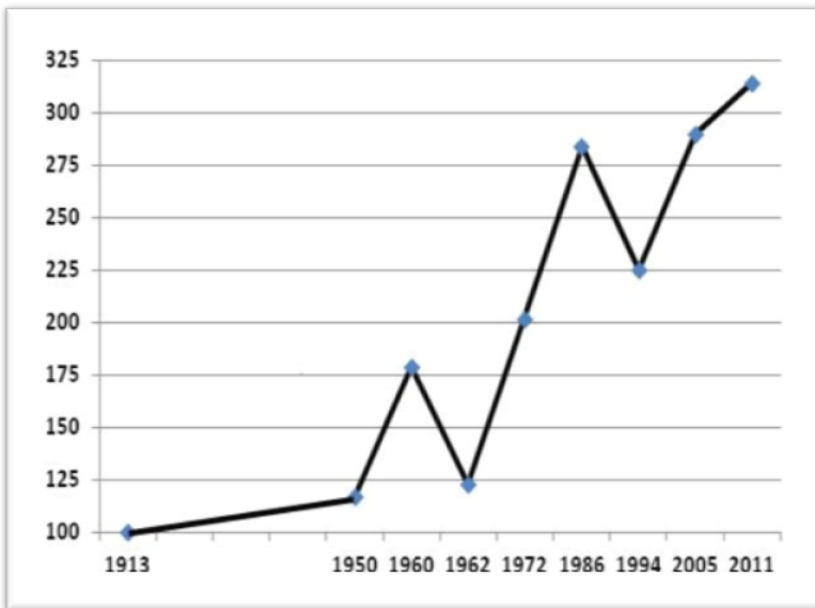
Construit à partir d'*United Nations National Accounts Statistics, 2012*.

1.6 Une croissance très élevée par rapport à celle de la période coloniale

Quand on examine la croissance au cours des cinquante dernières années et qu'on qualifie le taux annuel moyen de modeste voire de faible, il est important de se poser la question de savoir s'il en avait toujours été ainsi même au cours de la période coloniale. Nous savons qu'en Algérie, « le capitalisme triomphe de 1880 à 1930 » mais « après 1930 et jusqu'en 1954, la situation économique d'ensemble s'aggrave. L'accumulation du

capital stagne dans l'agriculture comme dans l'industrie malgré les plans de relance adoptés par l'Administration »¹⁴. Cette stagnation n'a pas permis d'enregistrer des taux de croissance élevés du PIB/habitant. Sur les cinquante années précédant l'indépendance de l'Algérie, soit de 1913 à 1962, la croissance du PIB/habitant, calculée à partir des séries Angus Maddison n'aura été que de 25 %, soit un taux de croissance annuel moyen de + 0.44 %. Les mêmes calculs permettent de voir que le PIB/habitant de la France a connu un taux de croissance annuel moyen de +1,69 entre 1913 et 1962, soit un taux presque quatre fois supérieur à celui de l'Algérie, malgré les dégâts des deux guerres mondiales.

Graphique 5 : Évolution du PIB/habitant entre 1913 et 2011



Construit par A. Bouyacoub d'après les séries, 2011.

¹⁴ Benachenhou, A. (1978), *Formation du sous-développement en Algérie. Essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie 1830-1962*, Alger, OPU.

1.7 Quels facteurs explicatifs de cette faible croissance économique ?

Cette question, à elle seule mérite un colloque, car les explications sont nombreuses et n'abordent en général qu'un aspect considéré comme déterminant dans la croissance économique. Un petit tour d'horizon rapide permet de classer les explications en six catégories.

1-l'inadéquation de la « matrice institutionnelle »

Les institutions internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, et différents centres d'études) mettent l'accent dans l'analyse de la situation économique en Algérie sur l'insuffisance des institutions¹⁵, leur inadéquation ou tout simplement le manque de visibilité et l'instabilité juridique, partant de l'hypothèse chère aux courants institutionnalistes que la croissance économique ne peut se réaliser sans institutions adéquates¹⁶ ou, peut-être, sans une culture adéquate¹⁷.

2- l'effet de la rente et ses conséquences

La rente et l'économie de rente ont fait couler beaucoup d'encre à propos de l'Algérie¹⁸. On leur attribue les obstacles et les difficultés d'un véritable décollage économique en Algérie¹⁹. Mais les travaux ne mettent pas toujours en liaison « l'effet de rente » difficile à isoler et les obstacles identifiés de la croissance. On admet, presque par hypothèse, que la rente est une « malédiction » et ne saurait être le moteur idéal de la croissance

¹⁵ Bouyacoub, A., « Investissements massifs et faiblesse de la croissance : une affaire d'institutions ? », Colloque international « Croissance et Institutions », CREAD et Université d'Oran, 12-13 mars 2006.

¹⁶ North, D. (2004), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, traduit en français sous le titre, *Le processus du développement économique*, éditions d'organisation, Paris, 2005.

¹⁷ Dargent, C. (2002), « Les explications culturelles du développement économique : pertinence et faiblesses », in *Revue internationale de politique comparée*, n° 3, Vol. 9, p. 343-369.

¹⁸ Martinez, L. (2010), *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak*, Paris, Presses de Sciences Po (Nouveaux Débats).

Aknin, A. et Serfati, C. (2008), « Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », in *Mondes en développement*, n° 143, p. 27- 42.

Talahite, F. (2012), « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », in

Revue Tiers-Monde, n° 210, p. 143-160.

Malti, H. (2012), « Le gaspillage de l'or noir », in *Confluences Méditerranée*, n° 81, p. 103-116.

¹⁹ Ainas, Y., Ouarem, N. et Souam, S. (2012), « Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », in *Revue Tiers-Monde*, n° 210, p. 69-88.

économique comme elle ne peut permettre l'émergence d'une catégorie d'entrepreneurs dynamiques dans le pays²⁰.

3- le démantèlement tarifaire trop rapide

L'économie algérienne est passée d'un système administré centralement à l'économie de marché de manière timide, au départ, au moment du lancement des réformes, entre 1989 et 1993, puis à la faveur de l'application du programme d'ajustement structurel (PAS), dès 1994, de manière brutale. Un grand nombre d'entreprises publiques et privées a dû fermer ses portes ou, affronter la concurrence de produits d'importation de manière irréversible. Les droits de douane ont été rapidement abaissés sur des produits manufacturés entraînant des fermetures nombreuses d'entreprises industrielles²¹. Ce démantèlement tarifaire a été décrié également par les opérateurs économiques et leurs associations.

4- l'importance du secteur informel

Le secteur informel est important dans toutes les activités économiques et revêt plusieurs formes. Les données du recensement économique permettent de l'évaluer à presque 50% d'entreprises²². Les données de l'enquête sur l'emploi des ménages montrent que 43.2 % des employeurs et indépendants travaillent dans l'informel comme ambulants, sur les trottoirs et à domicile²³. Quant à l'emploi global, la part de l'informel est estimée à 25,4 % de l'emploi global²⁴. L'importance de l'informel ne permet pas aux activités de se développer au-delà d'une certaine taille et constitue une concurrence déloyale pour les entreprises établies légalement et supportant les charges normales liées aux salaires, aux impôts, aux droits de douane etc...

²⁰ Aglietta, M. (2011), « Croissance durable : mesurons-nous bien le défi ? », *Revue d'économie du développement*, Vol. 25, p. 199-250.

²¹ Voir à ce sujet le numéro spécial de la revue *Les Cahiers du CREAD* (2006), intitulé « Monnaie, croissance et ouverture », n° 75, Alger et Abbas, M. (2009), « L'accession à l'OMC » Quelles stratégies pour quelle intégration à la mondialisation ?, *Confluences Méditerranée*, n° 71, p. 101-118.

²² Bouyacoub, A., « Recensement économique, performances et informel », in *Le Quotidien d'Oran* du 08 mars 2012

²³ ONS, *Enquête Emploi auprès des Ménages 2011* Alger, 2011, Coll. Statistiques, n° 173 : Série S

²⁴ Bellache, Y., *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaïa*, thèse de Doctorat en sciences de l'Université de Bejaïa (Algérie) et de l'Université Paris -Est Créteil (France), 2010, 242 p.

5- l'importance de la corruption

En général, les analyses considèrent que la corruption est un frein au développement²⁵. En Algérie, elle aurait atteint selon des classements institutionnels un niveau important²⁶. Par ses effets sur l'activité économique, il est admis que la corruption est un phénomène qui réduit l'attractivité des investisseurs nationaux et étrangers. Mais « la corruption n'explique pas tout » comme l'écrit l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie²⁷ qui précise « qu'elle ne saurait être la seule responsable du non décollage économique ».

6- les limites du modèle de croissance hors hydrocarbures

Le modèle de développement fondé principalement sur les hydrocarbures est fortement critiqué²⁸, même si l'on peut se demander ce que l'Algérie aurait investi sans la rente énergétique²⁹.

L'ancien ministère de la prospective et de la statistique critique aussi, cette orientation, pour une autre raison, dans son *Rapport sur l'état économique de la Nation d'avril 2011* et insiste sur « la forte dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des marchés extérieurs, qu'elle n'a pas réussi à remettre en cause, et qui ne favorise pas la croissance parce que, conclut le Rapport, « la décision de croissance n'appartient pas en dernier

²⁵ Hachemaoui, M. (2011), « la corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie », in *Esprit*, juin.

Hachemaoui, M. (2012), « La rente entrave-t-elle vraiment la démocratie ? » Réexamen critique des théories de « l'État rentier » et de la « malédiction des ressources », in *Revue française de science politique*, Vol. 62, p. 207-230.

²⁶ Transparency International 2011, « *Rapport mondial sur la corruption 2011* » classe l'Algérie, dans la perception de la corruption par ses hommes d'affaires, à la 112^{ème} place en 2011 sur 183 pays.

²⁷ Comme le notait Abderrahmane Hadj-Nacer « En fait, la corruption n'explique pas tout et il n'est pas inutile de rappeler qu'elle existe partout... la corruption est détestable et doit être combattue. Mais elle n'est pas toujours responsable du non décollage économique » p. 30. Hadj-Nacer, A. (2011), *La martingale algérienne Réflexions sur une crise*, Alger, Barzakh.

²⁸ Benabdallah, Y. (2009), « Rente et désindustrialisation », *Confluences Méditerranée*, n° 71, p. 85-100.

²⁹ Mekideche, M. (2009), « Le secteur des hydrocarbures en Algérie » Piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable ?, *Confluences Méditerranée*, n° 71, p. 153-166.

ressort à l'Algérie³⁰ ». Quant aux chefs d'entreprise, ils ne cessent de demander une alternative au secteur des hydrocarbures³¹.

2. Quelles conséquences sur le développement ?

Malgré des évolutions différentes entre les trois pays du Maghreb, aux différents plans institutionnels, politiques, organisationnels et économiques, pendant une longue période 1966-1994, et des volumes d'investissement très différents, on constate que les écarts et similitudes existants en 1970 sont restés pratiquement les mêmes en 2011, principalement entre l'Algérie et la Tunisie d'une part, et l'Algérie et le Maroc d'autre part.

Une conclusion s'impose : les *mauvaises performances du PIB/habitant de l'Algérie n'ont pas eu un effet de rupture dans l'évolution de l'Indicateur du Développement Humain par rapport aux autres pays*. De la même manière et inversement, pour certains pays émergents, des auteurs s'interrogent pourquoi la croissance économique, même forte, n'entraîne pas de changement au plan politique³².

2.1 L'indicateur de développement humain (l'IDH)

Si la croissance économique est une variation quantitative d'un paramètre économique (le PIB), mesuré et calculé pour chaque pays, depuis plusieurs décennies, par contre, le développement étant une amélioration qualitative des conditions de vie de la population, est resté pendant longtemps difficile à quantifier ou à évaluer, sauf à recourir à une batterie d'indicateurs, jusqu'à l'adoption de l'indicateur du développement humain.

L'indicateur de développement humain (IDH) est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1990, pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH est une combinaison

³⁰ Ministère de la Prospective et de la Statistique, « *Rapport sur l'état économique de la Nation* », avril 2011. Le rapport insiste sur la forte dépendance de l'économie algérienne vis-à-vis des marchés extérieurs, qu'elle n'a pas réussi à remettre en cause, et qui ne favorise pas la croissance parce que, conclut le *Rapport* « la décision de croissance n'appartient pas en dernier ressort à l'Algérie », p. 37.

³¹ À l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, le Forum des Chefs d'Entreprise FCE (organisation patronale) vient d'organiser un grand symposium, les 14 et 15 mars 2012 à Alger avec un slogan révélateur de cet état d'esprit « *De l'urgence d'une nouvelle économie moins dépendante des hydrocarbures* ».

³² Thiebault, J.-L. (2011), « Des économies émergentes ou des marchés émergents : le développement économique avec ou sans la démocratie », in *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 18, p. 9-52.

de trois critères majeurs : l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Il a été développé en 1990 par l'économiste d'origine indienne Amartya Sen et l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq.

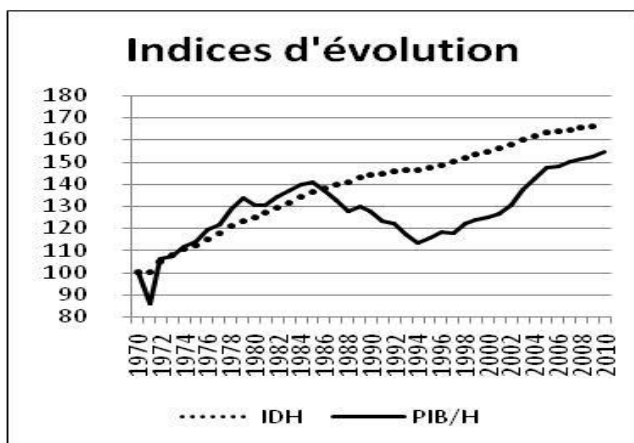
Pour le prix Nobel d'économie A. Sen comme pour le PNUD, le développement est plutôt, en dernière analyse, « *un processus d'élargissement du choix des gens qu'une simple augmentation du revenu national* ». Le PNUD publie annuellement un rapport sur le développement humain concernant tous les pays du monde et opère un classement de ces pays sur cette base. Il permet d'évaluer les progrès réalisés pour chaque pays dans les trois domaines fondamentaux (éducation, santé, revenu), mais aussi dans un grand nombre d'autres domaines comme le genre, l'environnement et l'accès aux ressources.

2.2 Un contraste entre l'Indicateur de développement humain (IDH) et la croissance du PIB/habitant

L'examen des deux courbes de la croissance économique (PIB/habitant) et celle de l'indicateur du développement humain (IDH) montre une différence importante. Malgré la crise profonde qui a frappé le pays, au plan économique d'abord dès 1986, et au plan politique dès 1992, et une chute remarquable du PIB/habitant qui a duré neuf ans (1986-1994), la courbe de l'IDH a connu un faible infléchissement, au cours de cette période. Mais l'IDH n'a jamais cessé de croître. Nombre d'enseignements peuvent être tirés de ces évolutions, confirmant que le développement, ne saurait se réduire, à long terme, à la simple croissance économique³³.

³³ Bouyacoub, A. (2012), « Quel développement économique depuis 50 ans ? », in *Confluences Méditerranée*, n° 81, p. 83-102.

Graphique 6 : Évolution de l'indicateur du développement humain de l'Algérie et du PIB/habitant



Construit à partir des données de l'IDH, *Rapport sur le développement humain, 2011*, PNUD.

2.3 Une évolution positive de l'IDH

Les éléments constitutifs du développement humain (éducation, santé, revenu) ont fait l'objet d'investissements intensifs de la part de l'Etat et les résultats sont très visibles au bout de quarante ans sur la période 1970-2012³⁴. Tous les paramètres ont connu, comme le montre le tableau 2, des progrès spectaculaires, à l'exception du PIB par habitant qui n'a augmenté que de 60% entre 1970 et 2012.

Tableau 2 : Évolution des éléments constitutifs du développement humain

Quelques paramètres importants e l'IDH	1970	2012
Espérance de vie à la naissance (en années)	52,9	73,4
Taux d'alphabétisation des adultes (en % d'âges de 15 ans et plus)	22,2	74,9
Taux brut de scolarisation combiné (primaire au secondaire) en %	37,5	78,0
Taux de scolarisation dans le supérieur en %	1,50	32,1
PIB par habitant (en dollars constants de 2000)	1436,13	2300

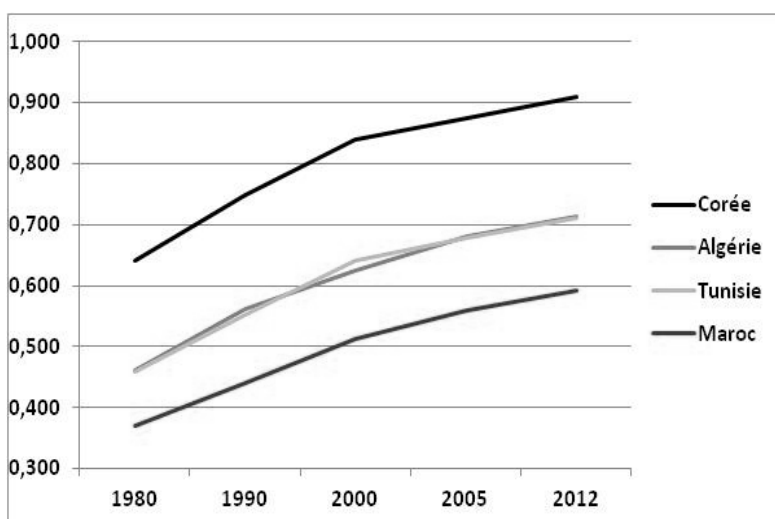
Construit à partir des données *Rapport sur le développement humain, 2011*, PNUD et Unesco, 2012.

³⁴ Le dernier Rapport sur le développement humain 2013 montre bien qu'« il existe une corrélation positive entre les valeurs de l'IDH actuel et les dépenses publiques antérieures », p. 76, in *Rapport sur le développement humain 2013*, PNUD, mars 2013.

Par ailleurs, l'indicateur du développement humain de l'Algérie a évolué, à long terme, de manière similaire à celle des autres pays du Maghreb. Les mauvaises performances du PIB/habitant de l'Algérie n'ont pas eu un effet de rupture sur l'évolution de l'IDH par rapport aux autres pays.

Enfin, il est à noter que l'écart du développement humain entre l'Algérie et la Corée du sud, toujours citée comme référence de comparaison, était déjà très important en 1970, même si leurs PIB/habitant étaient similaires, et cet écart n'a pas tellement changé en 2012.

Graphique 7 : Évolution de l'IDH de plusieurs pays



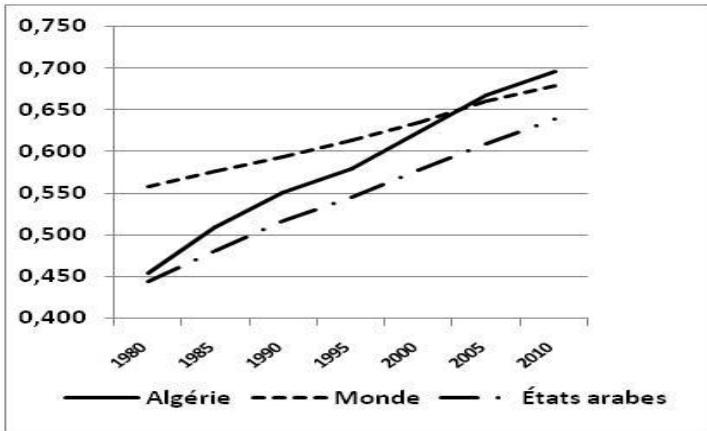
Construit à partir des données de l'IDH, *Rapport sur le développement humain, 2010*, PNUD.

2.4 Une comparaison internationale plus large

Enfin, pour une comparaison plus large, le Graphique 8, construit à partir des données du dernier rapport du PNUD³⁵, montre aussi que le niveau de l'Algérie, en 1980, était inférieur à la moyenne mondiale de presque dix points et similaire à la moyenne des pays arabes. En 2011, le niveau de l'IDH de l'Algérie a largement dépassé la moyenne mondiale et, bien entendu, la moyenne des pays arabes. Pourtant, comme on l'a bien noté, l'Algérie a connu une crise économique et politique aigüe dès 1986.

³⁵ PNUD 2011, *Rapport sur le développement humain 2011*.

Graphique 8 : Évolution de l’IDH de l’Algérie par rapport au monde



Construit à partir des données de l’IDH, *Rapport sur le développement humain, 2010*, PNUD.

2.5 Une sortie possible de ce paradoxe ?

Enfin, la question qui se pose est de savoir comment rendre durable le développement humain en le fondant sur une croissance économique soutenue et diversifiée ? Autrement dit, comment sortir de ce paradoxe d’un développement humain réalisé au cours la période 1962-2012 malgré une croissance économique molle ? Cet aspect de la question mérite à lui seul une longue analyse. Ici, on se contentera d’évoquer quelques pistes.

Ce développement a été rendu possible grâce aux investissements colossaux³⁶ réalisés dans le pays par l’Etat, les grandes entreprises, les PME et les ménages. Le secteur des hydrocarbures a été déterminant dans le financement de ces investissements. Mais, certains investisseurs ont été peu mobilisés comme les investisseurs étrangers dont la part n’atteint pas les 3 % de la masse des investissements réalisés dans le pays entre 1970 et 2010, alors qu’elle atteint les 12 % au Maroc et presque 19 % en Tunisie pour la même période. L’attractivité du pays reste très faible comme le montrent toutes les études sur la compétitivité des nations³⁷. La deuxième catégorie d’investisseurs peu mobilisée également (les ménages et les entreprises individuelles) participe également de manière

³⁶ Bouyacoub, A, « Investissements massifs pendant cinquante ans pour quelle croissance 1962-2012 », Colloque international : « 50 ans après l’indépendance, quel destin pour quelle Algérie ? », organisé par *El Watan* les 5, 6 et 7 juillet 2012 à Alger, publié dans *Les Cahiers du Cread* n° 100, 2012, p. 36-72.

³⁷ Banque Mondiale, *Doing business Rapport annuel*, de 2002 à 2012.

relativement faible aux investissements. En 2011, leur part dans l'investissement réalisé dans le pays n'a pas dépassé les 12,1 % (d'un total de 61.4 milliards de dollars). Sur un revenu disponible brut de presque 100 milliards de dollars en 2011, les ménages et entreprises individuelles, après avoir consommé et investi presque 70 milliards de dollars, ont épargné une somme colossale nette de l'équivalent de 30 milliards de dollars restés oisifs³⁸. Une partie importante de cette somme alimente l'économie informelle.

Par ailleurs, c'est la levée des facteurs de blocage de la croissance économique que nous avons identifiés précédemment qui permet de rendre durable le développement humain. Ce qui suppose la définition d'une stratégie économique adéquate. Des mécanismes ont été conçus par les pouvoirs publics pour lever ces facteurs de blocage, mais leur efficacité s'est avérée réduite. La plus grande difficulté concerne la faiblesse de coordination entre les différentes institutions chargées de gérer l'économie nationale, comme l'a fortement noté une étude de la Banque mondiale en 2005³⁹. Elle concerne aussi la conception et la mise en œuvre de mécanismes de régulation adéquats, dans différents domaines. Ces deux difficultés, mal diagnostiquées, réduisent la performance des investissements réalisés et hypothèquent le fonctionnement de l'économie et l'équilibre social. C'est aussi la panne du secteur des industries manufacturières dont le poids est anormalement bas dans la production de la richesse nationale (à peine 4,10% du PIB en 2011) qui explique en grande partie la faiblesse de la croissance économique. Cette panne dure depuis une vingtaine d'années et repose la question de savoir si un développement peut être soutenu sans une véritable industrie manufacturière diversifiée, sachant que la rente pétrolière a des horizons limités

Enfin, il y a lieu de noter que la croissance réelle, enregistrée depuis 2006 jusqu'à présent, apparaît faible en raison de la baisse continue de la production des hydrocarbures sous toutes ses formes. Autrement dit, la croissance du PIB hors hydrocarbures a été très importante puisqu'elle est de l'ordre de +47.4% entre 2005 et 2011, alors que le secteur des

³⁸ Calculs effectués à partir des données de l'ONS, *Doing business Rapport annuel* », depuis 2002 jusqu'à 2012.

³⁸ Calculs effectués à partir des données de l'ONS *Tableau économique d'ensemble année 2011*.

³⁹ Banque mondiale, *Le droit des affaires et le développement du secteur privé en Algérie*, 46 pages, avril 2005. Ce rapport notait notamment « l'absence d'un véritable leadership pour la planification stratégique et la coordination du travail juridique en droit des affaires » p. 34.

hydrocarbures a connu une chute de plus de 19 % au cours de cette période. Paradoxalement, au cours de la dernière période, le pétrole et le gaz, ressources essentielles du pays, ont été un véritable frein pour la croissance économique. C'est dire que ce secteur est peu intégré à l'économie nationale.

Ces éléments montrent que le développement humain, pour être durable, doit être fondé sur la croissance économique qui nécessite une véritable relance et une diversification du secteur industriel. Celles-ci passent par une refonte profonde de son environnement institutionnel et économique, condition susceptible de limiter la dépendance de l'économie envers la rente pétrolière.

Conclusion

1. Malgré un niveau d'investissement relativement élevé, l'Algérie a enregistré une croissance économique modeste sur toute la période étudiée. Elle est souvent qualifiée de faible dans les analyses. Plusieurs explications peuvent être avancées, mais une recherche des vrais facteurs de blocage reste à faire, notamment dans certains secteurs.

2. Cette « contreperformance » économique, à long terme, n'a pas empêché le développement humain de connaître une évolution très positive, et la courbe de l'indicateur de développement humain le montre assez bien.

3. Le dernier Rapport sur le développement humain précise que « *comme l'ont montré les Rapports sur le développement humain 1993 et 1996, la croissance et le développement humain ne sont pas automatiquement liés* »⁴⁰. De ce point de vue, l'Algérie ne constitue donc pas une exception.

4. Par ailleurs, l'évolution de la valeur de l'IDH est telle, que le dernier Rapport sur le développement humain⁴¹ vient de classer l'Algérie, pour l'année 2012, dans le groupe des pays à développement humain élevé, et se classe en tête des pays du Maghreb, devant la Tunisie. Il y a lieu également de préciser que l'IDH de 2012 de l'Algérie est bien supérieur à celui de tous les pays qui avaient le même niveau d'IDH en 1970 que le sien. Comment expliquer ce paradoxe dont parlent rarement les analystes ?

5. Enfin, les analyses en termes de croissance et de développement à long terme doivent être relativisées et approfondies. Si la question de l'efficacité des investissements se pose de manière cruciale, le

⁴⁰ PNUD, *Rapport sur le développement humain 2013*, p. 69.

⁴¹ *Idem.*

développement humain ne peut être durable sans une croissance économique soutenue et une véritable diversification de l'économie, dans le cadre d'une véritable stratégie de réduction de sa dépendance à l'égard de la rente énergétique.

Bibliographie

- Abbas, M. (2009), « L'accession à l'OMC » Quelles stratégies pour quelle intégration à la mondialisation ?, in *Confluences Méditerranée*, 4, n° 71, p. 101-118.
- Aglietta, M. (2011), « Croissance durable : mesurons-nous bien le défi ? », in *Revue d'économie du développement*, Vol. 25, p. 199-250.
- Ainas, Y., Ouarem N., et Souam S. (2012), « Les hydrocarbures : atout ou frein pour le développement de l'Algérie ? », in *Revue Tiers-Monde*, n° 210, p. 69-88.
- Aknin, A. et Serfati, C. (2008), « Guerres pour les ressources, rente et mondialisation », in *Mondes en développement*, 3 n° 143, p. 27-42.
- Asselain, J.-C. et Morrisson, Ch. (2005), « Les origines de la croissance économique moderne : éducation et démographie en Angleterre (1650-1750) », in *Histoire, économie & société*, n° 2, 24^{ème} année, p. 195-220.
- Banque d'Algérie, (*Rapports annuels, Bulletins semestriels et Notes de conjonctures*), de 2000 à 2012.
- Banque mondiale, *World Development Indicators*, (1960-2012).
- Banque mondiale, *Doing business Rapport annuel* de 2002 à 2012.
- Banque mondiale, *Le droit des affaires et le développement du secteur privé en Algérie*, avril 2005, 46 p.
- Barro, R. (2000), *Les facteurs de la croissance économique*, Paris, Economica, 128 p. (Traduction de « Determinants of Economic Growth: A Cross-Country Empirical Study »)
- Bellache, Y. (2010), *L'économie informelle en Algérie, une approche par enquête auprès des ménages- le cas de Bejaia*, thèse de Doctorat en sciences de l'Université de Bejaia (Algérie) et de l'Université Paris -Est Créteil (France), 2010.
- Benabdallah, Y. (2009), « Rente et désindustrialisation », in *Confluences Méditerranée*, n° 71, p. 85-100.
- Benabdallah, Y. (2006), (dir.), « Monnaie, croissance et ouverture », in *Les Cahiers du CREAD*, n° 75.
- Benachenhou, A. (1978), *Formation du sous-développement en Algérie. Essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie 1830-1962*, Alger, OPU.

Bouyacoub, A, « Investissements massifs et faiblesse de la croissance : une affaire d'institutions ? », Colloque international « Croissance et Institutions », CREAD et Université d'Oran, 12-13 mars 2006.

Bouyacoub, A. (2012), « Quel développement économique depuis 50 ans ? », in *Confluences Méditerranée*, n° 81, p. 83-102.

Bouyacoub, A. (2012), « Investissements massifs pendant cinquante ans 1962-2012 pour quelle croissance ? », Colloque international « 50 ans après l'indépendance, quel destin pour quelle Algérie ? », organisé par *El Watan* les 5, 6 et 7 juillet 2012 à Alger, in *Les Cahiers du CREAD* n° 100, p. 36-72.

Bouyacoub, A, « Recensement économique, performances et informel », in *Le Quotidien d'Oran*, 08 mars 2012.

Clark, A.-E., et Senik, C. (2011), « La croissance du PIB rendra-t-elle les habitants des pays en développement plus heureux ? », in *Revue d'économie du développement*, Vol. 25, p. 113-190.

Dargent, C. (2002), « Les explications culturelles du développement économique : pertinence et faiblesses », in *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 9, p. 343-369.

Dunford, M. (2007), « Le développement économique en Europe depuis 1950 », in *L'Information géographique*, Vol. 71, p. 68-99.

Eggoh Jude, C., (2011), « Récents développements de la littérature sur la finance et la croissance économique », in *Mondes en développement*, n° 155, p. 141-150.

Forum des Chefs d'Entreprise FCE, Documents du symposium organisé les 14 et 15 mars 2012 à Alger, « *De l'urgence d'une nouvelle économie moins dépendante des hydrocarbures* ».

Hachemaoui, M. (2011), « la corruption politique : l'envers de l'autoritarisme en Algérie », in *Esprit*, juin.

Hachemaoui, M. (2012), « La rente entrave-t-elle vraiment la démocratie ? » Réexamen critique des théories de « l'État rentier » et de la « malédiction des ressources », in *Revue française de science politique*, Vol. 62, p. 207-230.

Hadj-Nacer, A. (2011), *La Martingale algérienne, Réflexions sur une crise*, Alger, Barzakh.

Hugon, Ph. (2010), « La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ? », in *Mondes en développement*, n° 150, p. 53-67.

Maillet, P. (1976), *La Croissance économique*, Paris, PUF.

Malti, H. (2012), « Le gaspillage de l'or noir », in *Confluences Méditerranée*, n° 81, p. 103-116.

Martinez, L. (2010), *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak*, Paris, Presses de Sciences Po (Nouveaux Débats).

Mekideche, M. (2009), « Le secteur des hydrocarbures en Algérie » Piège structurel ou opportunité encore ouverte pour une croissance durable ? », in *Confluences Méditerranée*, n° 71, p. 153-166

- Ministère de la Prospective et de la Statistique, *Rapport sur l'état économique de la Nation*, Alger, avril 2011.
- North, D. (2005), *Understanding the Process of Economic Change*, Princeton University Press, (traduit en français sous le titre, *Le processus du développement économique*, Paris, éditions d'organisation.
- Nurkse, R. (1968), *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, Paris, Cujas.
- ONU, *National Accounts Main Aggregates Database*, 2012.
- Office National des Statistiques (ONS), *Annuaire statistiques annuels et Enquêtes publiées* (de 1990 à 2012).
- ONS, *Enquête Emploi auprès des Ménages 2011*, Alger, Coll. Statistiques, n° 173 : Série S.
- Perroux, F. (1966), « Les blocages de la croissance et du développement. La croissance, le développement, les progrès, le progrès (définitions) », in *Revue Tiers-Monde*, Vol. 7, n° 26, p. 239-250.
- PNUD, *Rapport sur le développement humain 2013*, mars 2013.
- Stiglitz, J.-E., Sen, A., et Fitoussi, J.-P. (2010), « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social », Paris, La Documentation française. Site : www.stiglitz-sen-fitoussi.fr
- Talahite, F. (2012), « La rente et l'État rentier recouvrent-ils toute la réalité de l'Algérie d'aujourd'hui ? », in *Revue Tiers Monde*, n° 210, p. 143-160.
- Thiebault, J.-L (2011), « Des économies émergentes ou des marchés émergents : le développement économique avec ou sans la démocratie », in *Revue internationale de politique comparée*, n° 1, Vol. 18, p. 9-52.
- Transparency International, *Annual Report 2012* www.transparency.org/annualreport/2012.
- Villieu, P. (2007), *Macroéconomie : L'investissement*, Paris, la Découverte (2ème éd.).